

Repère CAB 3 pour filerie 4mm² à 6mm² avec signe conventionnel moins

REF. 0 382 93

LEGRAND



0,16 €

Tarif professionnel de référence HT hors éco-contribution

Produit de vente courante habituellement stockée par la distribution

CARACTÉRISTIQUES PRODUIT

Repères pour filerie 1,5 à 2,5 mm² et 4 à 6 mm²

- Repères de 1,5 à 2,5² : réglettes de 30 repères
- Repères de 4 à 6² : réglettes de 20 repères

Signes conventionnels :

- Noir sur fond jaune
- -

Caractéristiques générales

Système de repérage CAB 3™ - pour filerie et blocs de jonction Viking 3

Permettent le repérage de fils ou blocs de jonction Viking 3

Information sur la gamme

Le système de repérage CAB 3 permet le repérage de filerie ou blocs de jonction Viking 3. Il est composé de repères (chiffres avec code couleur international, signes conventionnels, lettres) disponibles dans 4 tailles : 0,15 à 0,5 mm² - 0,5 à 1,5 mm² - 1,5 à 2,5 mm² - et 4 à 6 mm². Pour le repérage des blocs de jonction Viking 3, des plaques repères avec des chiffres ou vierges permettent également un marquage manuel. Différents accessoires facilitent la mise en place des repères sur l'installation : distributeur de repérage, malette, porte-repères ou supports de repères et chargeurs.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Modèle	forme de livret	Largeur	3 mm
Crantage	sans	Couleur	jaune
Matériau	plastique	Transparent	Non
Diamètre du conducteur	2.3 - 2.8 mm	Avec zone de texte	Oui
Diamètre de câble	3.8 - 5 mm	Impression	symboles
Longueur	8 mm	Type de montage	encoche

Ces prix ne sont que des prix indicatifs pour la France métropolitaine. Ils ne constituent en aucun cas une offre ou un engagement de la part de la Société Legrand, qui commercialise ses produits au travers de professionnels distributeurs et installateurs libres de déterminer leur prix de revente. Ils ne constituent en aucun cas des prix imposés à la revente. Prix indicatif hors pose. Toutes les indications mentionnées sur le présent document sont susceptibles de modifications. Nous rappelons que tout produit doit être installé conformément aux règles d'installation par un professionnel qualifié.